



NOM et prénom : TILMAN Gaël

AGREMENT en matière :

- Civile et commerciale :

Date de prestation de serment :

Lieu d'exercice de la médiation :

Wallonie, Bruxelles, France

Contact par :

- Téléphone : 04.342.30.66
- Gsm :
- E-mail : gt@parallaxe-avocats.be

Site internet : <http://www.parallaxe-avocats.be>

Honoraires : entre 150 € et 250 € H.T.V.A. en fonction des spécificités du dossier

Informations complémentaires diverses :

Parce que la médiation vous permettra de construire votre solution au litige qui vous occupe, elle présente le grand avantage sur la voie juridique que rien ne vous est imposé, que vous êtes toujours l'artisan de votre solution.

Vous pourrez, lors du processus mis en place par le médiateur, comprendre et faire comprendre les raisons qui ont mené au blocage. Une fois cette parole libérée, tout pourra être mis en oeuvre pour que la solution qui sera trouvée au litige soit celle qui vous convienne.